



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Prix international
UNESCO-Guinée équatoriale
pour la recherche
en sciences de la vie

Edition
2020

Comment postuler

Prix international UNESCO-Guinée équatoriale Pour la recherche en Sciences de la vie

L'évolution exponentielle des progrès dans le domaine des sciences de la vie offrent de nombreuses possibilités de surmonter les défis de la pauvreté, de la faim, de l'eau salubre, des maladies et de l'amélioration de la qualité de vie humaine. Pour cela, l'UNESCO s'efforce à garantir un accès équitable à ces progrès à travers la recherche en sciences de la vie.

A travers, le Prix International UNESCO-Guinée équatoriale pour la recherche en sciences de la vie, l'UNESCO honore la recherche scientifique qui contribue à l'amélioration de la vie humaine.

Financé par le Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale, le Prix d'une valeur monétaire de **350 000 dollars**, est décerné une fois par an et est divisé en parts égales entre trois lauréats au maximum, afin de les encourager à développer leurs recherches sur les sciences de la vie. Le(s) lauréat(s) reçoit(vent) également un certificat et une statuette « Integracion Tribal » de l'artiste équato-guinéen Leandro Mbomio.

Le Prix a été établi par le Conseil exécutif de l'UNESCO, il contribue directement aux objectifs 2030 du développement durable, faisant ainsi référence à plusieurs ODD. Il est également en parfaite adéquation avec les priorités globales de l'UNESCO dans sa stratégie à moyen terme 2014-2021.

Qui est éligible?

Les personnes, les institutions ou les organisations non-gouvernementales dont les recherches dans le domaine des sciences de la vie ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie humaine.

Comment postuler

Prix international UNESCO-Guinée équatoriale Pour la recherche en Sciences de la vie

Edition
2020

Date limite **30
Novembre
2020**

Comment postuler?

Qui peut soumettre la candidature?

Les candidats approuvés par une autorité de désignation:

- Les États membres de l'UNESCO, en consultation avec leurs commissions nationales.
- Les Organisations non gouvernementales entretenant un partenariat officiel avec l'UNESCO et ayant des activités dans le domaine des sciences de la vie.

◇ Chaque Organisation non-gouvernementale ou État membre peut soumettre jusqu'à **cinq candidatures**.

◇ Les candidatures spontanées **ne seront pas prises en considération**.

Formulaire de candidature

Après l'inscription, les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne en anglais ou en français.

Le formulaire de candidature comprend :

- Informations générales ;
- Grandes lignes de la contribution du candidat aux objectifs du Prix ;
- Résumé du travail/de la recherche;
- Liste des publications.

Comment soumettre une candidature?

Les candidatures peuvent être soumises de deux manières :

- Les autorités de désignation peuvent inviter les candidats à postuler.
- Les candidats peuvent soumettre leur candidature à une commission nationale à travers le formulaire en ligne.

Seules les candidatures officiellement désignées par les autorités seront reçues par le Secrétariat de l'UNESCO.

Processus de sélection

1. Le Secrétariat passe en revue toutes les candidatures reçues avant la date limite et seules les candidatures éligibles sont transmises au Jury international du Prix pour examen.
2. Le Jury international du Prix se réunit à Paris, en France, pour évaluer les candidatures soumises.
3. La Directrice générale sélectionne le(s) lauréat(s) sur la base des recommandations du Jury international.
4. Le prix est décerné au(x) lauréat(s) lors d'une cérémonie solennelle organisée par l'UNESCO.

Secrétariat Exécutif du Prix International UNESCO-Guinée équatoriale pour la recherche en sciences de la vie
Secteur des sciences exactes et naturelles
UNESCO

7, place de Fontenoy,

75352 Paris 07 SP

France

E-mail: lifesciencesprize@unesco.org

Pour en savoir plus:

<https://fr.unesco.org/stem/lifesciences-prize>

Postuler maintenant

